

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

03 FÉVRIER 2023

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence à cette A.G 2022.

Une année de reprise pour tous après 2 ans de restrictions sanitaires.

Nous avons terminé la saison 2022 avec 977 licenciés

Mais, avant de faire le bilan de la saison écoulée, je vous présente toutes nos excuses suite aux dérangements occasionnés par la demande de congés de notre salarié Howard CATHERINE.

Nous cherchons les meilleures solutions pour continuer à mener nos actions envers les jeunes et les clubs.

Adoption du PV de l'AG 2021 qui s'est tenue le 04/02/2022.

Bilan sportif 2021 / 2022

Félicitations à tous nos sportifs jeunes et moins jeunes pour leurs participations aux diverses compétitions départementales, Régionales et Nationales, belle moisson de podiums..

Les résultats sportifs de la saison seront sur le site du CD34.

Le club de Lat'Védas a pu organiser la 2^{ème} manche de TNJ début mai.

Le club de Montpellier a organisé la 3eme manche de DN2 mi juin

Deux équipes ont participé à la finale des TDM 2022, et l'équipe BB de Lunel qui remporte la finale dans sa catégorie.

Pour les rencontres jeunes, il y a eu 280 participants issus de 12 clubs. Félicitations à tous.

Trois jeunes archers ont intégré le pôle de Nantes en septembre 2021, Angelina WOLFS (MF), Alexandre PETROFF (CH) et Victoria SEBASTIAN club de Montpellier et Mahé DISBEAUX de Frontignan avait retrouvé celui de Boulouris. Ils ont été rejoints en septembre 2022 par Keona de RUDNICKI à Nantes, Corentin CHARET à Boulouris et Lucas DOMINGUEZ à Chatenay Malabris

Félicitations aussi à Philippe BEZARD FALGAS qui a validé la formation EF et à Alexandre LINO **celle de CQP** technicien sportif lui permettant de travailler contre rémunération.

Emploi :

Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD depuis 1998 est intervenu dans 4 clubs du département, (Frontignan, Le Crès, Lunel, Montpellier). Il a assuré le suivi et l'entraînement de nos jeunes compétiteurs dans les stages départementaux et le suivi en compétitions départementales, régionales et nationales pour le CD34.

Il a assuré les formations des CQP tourisme de loisir pour le CREPS et les formations fédérales pour le CRTAO. En novembre 2022, il nous a fait part de son désir de prendre un congé sans solde de 1 an.

Cheveux d'argent :

Action menée depuis 2006, et que nous renouvelons, car elle se veut dans un esprit sportif et convivial, Une modique somme de 15 € pour la saison est demandée aux participants. Avec cette saison, des journées envers des personnes handicapées visuelles une fois par mois.

Stages jeunes 2021 / 2022

Stages de progression avec contrat d'implication pour les archers compétiteurs, sans hébergement coût de 10 € la journée avec repas tiré du sac.

* vacances de Toussaint : deux stages en octobre pour les compétiteurs B. M. C. au Crès et à Frontignan.

* vacances de Noël 21 et 22 décembre au CRES

* vacances d'hiver : deux stages en février pour les compétiteurs à Montpellier et à Frontignan sur des demi-journées en extérieur

* vacances printemps stage du 25 au 29 avril avec concours de fin de stage à Pérols.

Stage été préparation championnat de France TAE du 11 au 15 juillet à Montpellier

Ces stages ont été animés par Howard CATHERINE et des entraîneurs de club.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte et le paiement des inscriptions.

Prévisionnel calendriers stages 2022 / 2023 :

Le 23 octobre stage de reprise « sport santé » pour les S1, S2 et S3 au Crès avec 12 participants

Des stages départementaux compétiteurs Niveau Départemental par zone et à la demande du club

* vacances de Toussaint : 24 au 26 octobre au Crès pour les jeunes compétiteurs **zone est et du 27 et 28 octobre pour la zone ouest** sur Frontignan si disponibles

* vacances de Noël : du 19 et 20 décembre au Crès et les 21 et 22 à Frontignan. Stages encadrés par Howard et Vincent pour passation des encadrements stages jeunes..

* vacances d'hiver du 20 au 22 février au Crès (prépa championnat de France salle) stage commun aux deux zones et encadré par Vincent

* vacances printemps du 24 au 28 avril à Pérols (5 jours) pour les compétiteurs des deux zones avec une compétition TAE I le 28 avril. Ce stage sera encadré par Vincent

* Stage été du 17 au 21 juillet en fonction du championnat de France TAE lieu à définir

Formations fédérales : Voir sur le site du CRTAO

Formation des arbitres, contacter Michel TERPAND (PCRA), et Chantal LASSUS qui est le PCDA34.

Formation entraîneurs fédéral, CQP technicien sportif... : voir sur le site du CRTAO. Inscriptions à faire individuellement sur l'espace perso de la FFTA. (Howard).

Formation encadrant fédéral (ex A.E.) a eu lieu le 18 septembre à Castres. Conditions avoir 16 ans révolu et entrer dans sa 3eme année de licence

Rencontres jeunes saison 2022 / 2023:

Le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2022 / 2023 a été mis à jour, en tenant compte lors des inscriptions aux concours. Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions demandé par le club organisateur.

Les poussins sont classés en P8, P9 et P10, et tirent tous à 10M sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers en niveaux, les tirs se font à 15 M en deux séries de 8 volées.

Calendrier prévisionnel RJ saison 2022/2023

Dates	Distances et Nb volées	Lieux
26/11/22	15 M / 16 volées	LE CRES
10/12/22	15 / 16 volées	FRONTIGNAN
11/02/23	15 M / 16 volées	PRADES le LEZ
11/03/23	15 M / 16 volées	LUNEL
22/04/23	Découverte Campagne / Nature / 3 D 12 cibles	ROUSSIÈRES par le CD
27/05/23	15 M / 16 volées	AGDE
17/06/23	15 M / 8 volées + finale	BESSAN Finale départementale jeunes
24/06/23	Critérium régional poussins (sur sélection)	Lunel

Il est demandé aux clubs pour la première rencontre de bien noter le N° de licence et surtout la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates importantes surtout pour les Poussins

Cette saison, le tir « découverte discipline de parcours mixant le tir en campagne, le tir nature / 3D » « Prix du Département » se fera le 22 avril à Roussières (inscriptions 5 € à payer au CD). Nous aurons besoin de votre aide pour l'installation du parcours le matin, et la tenue des cibles l'A.M. et désinstallation du site.

Les benjamins et minimes en N1 ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée (taille de blason adaptée).

Pour la finale départementale le trophée « Nicolas Beaubras » est remis en jeu et est remporté par l'équipe qui aura totalisé le plus de points tout au long de la saison, le classement des équipes de niveaux sera fait avec attributions de points, points doublés lors de la finale. C'est le club de Lunel qui a remporté le trophée en 2022.

Pour la saison 2023 / 2024 les propositions de dates sont à déposer en février après l'AG pour pré établir le calendrier de la saison qui sera diffusé après la finale de BESSAN.

Propositions 2023 / 2024

Dates	Distances et Nb volées	Lieux
18/11/23		
16/12/23		
03/02/24		
09/03/24		
27/04/24	Roussières	
18 ou 25/05/24		
15/06/24		

Les clubs n'envoyant pas d'archers sur les rencontres jeunes ne sont pas prioritaires pour en organiser une.

Calendrier des Championnats départementaux, régionaux et France :

Pour la saison salle, le championnat départemental a eu lieu à FRONTIGNAN les 28 et 29 janvier 2023. avec participants jeunes et adultes

Le Championnat régional jeunes aura lieu à AUCH les 11 et 12 février, et pour les adultes les 18 et 19 février à LUNEL. Le championnat de France salle jeunes aura lieu du 24 au 27/02 lieu à Mouilleron le Captif et pour les adultes du 10 au 12 /03 à Grenoble.

Pour le calendrier extérieur, Lunel organisera le championnat départemental tir nature le 09 avril, Pérols la 1re manche de DREx le 30 avril en e^me temps qu' Alés.

Le Championnat départemental TAE I et N aura lieu à Pérols, le 20/05/2023

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD fournit les trophées, des trois premiers de chaque catégorie, et que les clubs reversent 2 € par archers inscrits.

Labels Gilles BEAUBRAS est le responsable labels de l'Hérault, pour la campagne 2023, 4 clubs ont été labellisés (Frontignan, Lattes, Lunel et Montpellier)

Finances :

Cette année, le CD a reçu une subvention de 4 500 € de l'ANS

* Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD ont été maintenues à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus.

* Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus déplacement et mise à disposition du matériel.

* utilisation des structures d'un club 5 € la séance, en bon d'achat matériel pour cette année 390 €.

* Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.

* Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.

* Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 € pour cette année nous avons 1 325 € de primes podiums.

* Aide au déplacement des équipes 75 € par déplacements plus 150 € pour l'accession en DN1. Total de l'aide cette saison 1 125 €

* Une aide exceptionnelle de 1 250 € est accordée à 3 clubs ayant des créneaux spécifiques jeunes et envoyant de jeunes archers sur les compétitions nationales.

* stages jeunes compétiteurs et niveaux 10 € pour la journée avec repas tiré du sac.

* location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)

* La part licence du Comité est passée à 7 € à l'issue de l'AG de janvier 2020.

* attribution d'une aide exceptionnelle de 150 € pour les jeunes archers entrant en pôle en bon d'achat équipement / matériel (750 €).

DIVERS :

* Pass Sport : dispositif d'aide pour les 6 à 18 ans sur site FFTA, aide possible aussi de certaines municipalités et du CDOS (sous conditions).

Petit rappel, il est obligatoire aux clubs de faire une AG annuelle et de remonter un compte rendu aux CD, aux Comité Régionaux (CRTAO) et à la fédé. Obligation aussi de mettre à jour tous les ans les instances clubs.

*Suite à un problème soulevé envers un club, Attention a ne pas mettre de commentaires négatifs et agressifs sur les réseaux sociaux.

Le 25 mai, le CD34 et la FFA organisent à Pérols une journée sport et handicap

Dates à retenir :

AG du CRTAO au CREPS de Toulouse le samedi 04 mars (avec des élections).

AG de la FFTA à Nîmes le wek end du 25 mars. Guillaume ROQUES secrétaire du CD34 se porte volontaire pour nous y représenter

Désignation du représentant du CD34 tir à l'arc à l'AG de la FFTA (vote pour Guillaume).

Répartition par clubs et par catégories AU 31/08/2022

Féminines	Hommes	TOTAL
PF 19	PH 47	66
BF 27	BH 48	75
MF 23	MH 53	76
CF 36	CH 48	84
JF 6	JH 28	34
S1F 44	S1H 65	108
S2F 51	S2H 128	178
S3F 41	S3H 151	192
JEUNES F 111	JEUNES H 224	335
SENIORS F 136	SENIORS H 344	478
femme 247	Homme 568	977
CLUBS	2021	2022
AGDE	82	89
BESSAN	32	40
BEZIERS	68	90
COURNONTERRAL	14	22
FRONTIGNAN	53	67
GIGNAC	18	31
LATTES	87	127
LAURENS	14	10
LE CRES	55	59
LUNEL	52	75
MONTPELLIER	151	147
PALAVAS	11	21
PEROLS	29	60
PRADES LE LEZ	42	59
ROQUEBRUN	6	6
SETE	30	35
SAUVIAN	10	12
VALLE DE L'HERAULT	50	37
VIAS	11	23
	815	977

8.1.1 – Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- **au-delà de 100 membres licenciés, 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.**